



B.P. 394 Douala (Cameroun)
Tél. : (237) 233 425 416 / 233 433 698
(237) 699 681 421 / 677 707 417
info@pallisco-cifm.com
www.pallisco-cifm.com



Politique de lutte contre le harcèlement en milieu du travail

Les sociétés PALLISCO et CIFM sont conscientes qu'il peut exister chaque jour des comportements entraînant une dégradation des conditions de travail des salariés, susceptibles de porter atteinte à leur dignité, leur santé physique ou mentale ou de compromettre leur avenir professionnel.

Parce que le législateur a pris la mesure de ces risques et a engagé une lutte contre le harcèlement, nos sociétés s'engagent formellement à continuer à améliorer leurs stratégies de prévention et d'alerte de ce phénomène en milieu du travail. La Direction veille ainsi à prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité, protéger la santé physique et mentale des travailleurs. Aussi, elle s'engage à agir si des faits de harcèlement apparaissaient au sein de l'entreprise.

La démarche de PALLISCO et CIFM en matière de prévention du harcèlement en milieu professionnel passe par :

1. Des actions de prévention des risques professionnels (sensibilisations...);
2. Des actions d'information (notes de services, guide remis à l'embauche...) et de formation
3. La mise en place d'une procédure d'alerte spécifique dans le règlement intérieur de l'entreprise;
4. Une collaboration efficace avec les représentants du personnel et avec la médecine du travail;
5. Une obligation de mener une enquête en cas de plainte pour harcèlement, et la sanction de leurs auteurs, le cas échéant;
6. Des mesures correctives pour mettre fin au harcèlement au travail et s'assurer de la protection des personnes harcelées;
7. L'obligation de porter à la connaissance des salariés, personnes en formation ou en stage, et candidats au recrutement les dispositions du Code pénal réprimant le harcèlement (affichage, site intranet, mail ou autre).

Plus qu'un niveau d'exigences à maintenir, il s'agit de principes éthiques, d'un engagement à long terme de nos sociétés qui attendent l'implication personnelle de tous au bénéfice du respect de la dignité humaine.

Il est dès lors de la responsabilité de chacun que cette démarche réussisse car nous en sommes tous les acteurs privilégiés du présent pour les générations futures.

Le 10/02/2021
Douala - Cameroun
V01

Paul LAGOUTE

Directeur Général PALLISCO - CIFM

PALLISCO

Exploitation Forestière – Transformation Bois
Sarl au capital de 900 000 000 F CFA

N° R.C. DLA/1991/B/10783 - N° Contribuable : M107100001742U
Siège social : 478, avenue des cocotiers, BP 394 DOUALA (Cameroun)

Centre Industriel et Forestier de Mindourou

Scieries – Séchoirs – Raboterie

Sarl au Capital de 450 000 000 F CFA

N° R.C. DLA/1996/B/016073 - N° Contribuable : M059600008291 Q
Siège social : 478, avenue des cocotiers, BP 394 DOUALA (Cameroun)